



Fidélia

LES LUNDIS DE LA COLÈRE

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

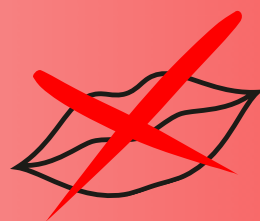


Le vendredi 24 juillet, dans sa e-letter, notre directeur général, Jacques Feytis, vous a fait part de son analyse concernant les « lundis de la colère », ne pouvant plus faire mine d'ignorer la réalité d'un **mouvement qui perdure**.

La direction peut d'autant moins l'ignorer qu'**elle est totalement responsable de la durée de cette grève inédite**. En effet, la CGT a toujours été ouverte depuis le début à entamer des discussions loyales afin de trouver des solutions, notamment sur les modalités de pose de CET.

La direction préfère jouer la montre, nous menant à la situation de blocage actuelle.

Le droit de grève est un droit d'expression des salariés, pourquoi la voix des salariés n'est-elle pas entendue ? Pourquoi certains salariés qui se mobilisent paient le prix fort en étant privés de mesure individuelle ? La CGT condamne ces pratiques et rappelle à la direction que les salariés ne font pas grève sans raison mais parce qu'elle a modifié unilatéralement les conditions de pose des CET.



La CGT tient à rassurer le DG et à lever ses doutes : ce mouvement vise bien à établir « un meilleur équilibre entre vie professionnelle et temps de repos » dans des métiers dont la pénibilité est reconnue par la branche professionnelle.



La présentation par la direction du nouvel accord CET/CETR, que la CGT n'a pas signé, est **une belle preuve de duplicité**.

Derrière les aspects qui lui semblent positifs (comme la pose possible d'un seul jour), les points négatifs ont été omis, comme notamment l'impossibilité de convertir désormais les primes avant 58 ans.

Il en va de même de cette proposition de passage à temps partiel. C'est manquer de considération vis-à-vis de ces salariés de penser qu'ils ont plus de possibilités de se reposer que les temps complets.

La direction se dit « à l'écoute des collaborateurs » mais contrairement à ce qu'affirme notre directeur général de nombreuses demandes de CET ont été refusées en 2025, et cela continue sur 2026, sur des périodes pourtant creuses.



Il est clair que, depuis le début de ces nouvelles consignes, les décisions sont devenues totalement arbitraires. Certains salariés ont même accepté des semaines de CET par dépit, faute d'avoir pu obtenir celles qu'ils désiraient.

La réalité est décidément bien loin de celle décrite par la direction de Fidelia.



Puisque la direction reconnaît, dans son communiqué, la pénibilité du travail des chargés en soulignant les amplitudes horaires auxquelles ils sont confrontés, elle se doit donc de répondre plus facilement aux demandes de repos des salariés.

Sa tentative d'opposer grévistes et non-grévistes ne fera pas reculer le mouvement.

Preuve en est que les 27 et 31 juillet dernier, ce sont plus de 150 salariés qui se sont une fois de plus mobilisés pour faire entendre leur voix !

Les salariés ne sont pas dupes des tentatives de la direction de dénigrer ce mouvement qui semble la gêner de plus en plus.

La CGT appelle donc tous les salariés à maintenir la pression et à se mobiliser tous les lundis à venir jusqu'à satisfaction de nos revendications et l'ouverture de réelles négociations sur le sujet.



Facebook : **CGT Fidelia Assistance**
Instagram : **#lacgtfidelia**
Je souhaite rejoindre la CGT FIDELIA :
cgtfidelia@fidelia-assistance.fr

